

## PROCÈS-VERBAL

### de l'assemblée générale ordinaire du Jeune Barreau du 5 mai 2022

Le Premier Secrétaire Hadrien Mangeat déclare l'assemblée générale ordinaire du Jeune Barreau ouverte à 19h11. Il salue l'assemblée, et annonce les absents excusés, dont Me Victor Argand, membre du Comité du Jeune Barreau. Il remercie Mesdames Tania Matthewson, secrétaire du Jeune Barreau, Caroline Bydzovsky, Secrétaire générale de l'Ordre des avocats, Mélissa Da Silva et Camille Emery, secrétaires de l'Ordre des avocats, pour leur travail.

Le Premier Secrétaire Hadrien Mangeat annonce l'ordre du jour, qui ne suscite aucune remarque de la part des membres. Il propose d'adopter tous les points de l'Ordre du jour par acclamation.

Il donne ensuite la parole aux trois candidats qui se présentent au Conseil de l'Ordre. Mes Daniel Kinzer, Saverio Lembo et Nathalie Subilia se présentent tour à tour devant l'Assemblée et exposent brièvement leurs programmes. HM leur souhaite bonne chance.

#### 1. **Approbation du Rapport d'activité du Comité du Jeune Barreau pour l'exercice 2021-2022**

Le Premier Secrétaire Hadrien Mangeat fait l'éloge des membres du Comité sortant.

Il rappelle le parcours d'une durée de quatre ans de Me Audrey Pion au sein du Comité, ses engagements, et la remercie pour le soutien qu'elle lui a apporté en droit du travail, sa spécialité, à chaque fois qu'il en a eu besoin dans le cadre de son mandat. Il la remercie de poursuivre son engagement dans le Forum des jeunes avocats de la FSA ainsi que dans la rédaction du Guide d'accession à l'indépendance au-delà de la fin de son mandat de Secrétaire Avocate.

Le Premier Secrétaire rappelle également le parcours de deux ans de Me Tano Barth au sein du Comité et ses engagements. Il le remercie pour les projets qu'il a mené à bien.

Le Premier Secrétaire souligne ensuite l'importance des Secrétaires avocats et avocates stagiaires dans l'équilibre du Comité. Il relève l'ingratitude d'un mandat impacté par la pandémie. Il remercie Me Alicia Cornet pour sa sagesse, Me Audrey Eigenmann pour son leadership, Me Romain Giovanola pour sa bienveillance, Me Shirine Rossi pour son originalité et Me Benjamin Stockhammer pour son dynamisme.

Il souhaite plein épanouissement à tous les membres qui quittent le Comité.

Il dresse en outre un bilan de son mandat de Premier Secrétaire. En raison de la pandémie, ce fut un mandat particulier. Il adresse ses remerciements au Bâtonnier Philippe Cottier ainsi qu'au Vice-Bâtonnier Miguel Oural, qui ont permis une communication constante entre le Comité et le Conseil de l'Ordre, notamment grâce à la réinstauration du Bureau. Il remercie enfin l'ancienne Première Secrétaire Annette Micucci, l'ancien Premier Secrétaire Pierluca Degni, l'étude Ming Halpérin Burger Inaudi, l'étude Borel & Barbey, l'étude Mangeat Avocats Sàrl et son épouse pour leur soutien durant ses sept années au sein du Comité.

Le Rapport d'activité du Comité du Jeune Barreau pour l'exercice 2021-2022 a été communiqué aux membres du Jeune Barreau par courrier électronique le 11 avril 2022.

Le Rapport est approuvé par acclamation.

## 2. **Élection du Premier Secrétaire**

A présenté sa candidature au poste de Premier Secrétaire dans le délai imparti : Me Didier Nsanzineza. Me Hadrien Mangeat le présente et décrit son parcours au sein du Comité.

Me Didier Nsanzineza est élu par acclamation au poste de Premier Secrétaire.

Le Premier Secrétaire Didier Nsanzineza se présente devant l'assemblée. Il remercie son maître de stage Me Grégoire Mangeat, l'étude Lenz & Staehelin, les membres du Comité qui ont siégé à ses côtés durant quatre ans ainsi que l'ensemble des membres du Jeune Barreau. Il présente sa vision du Premier Secrétariat ainsi que son programme.

Il remercie l'ancien Premier Secrétaire Hadrien Mangeat. Il salue sa gestion de la pandémie, qui lui a valu un mandat dans l'ombre. Il loue tant le travail que la personne de l'ancien Premier Secrétaire Hadrien Mangeat, qui inspire confiance, sagesse et bonté.

Le Premier Secrétaire Didier Nsanzineza fait l'éloge de l'ancien Premier Secrétaire Nicolas Gurtner, qui quitte définitivement le Comité. Il souligne son abnégation, son ouverture d'esprit et son progressisme.

## 3. **Élection de trois Secrétaires avocats en remplacement de Mes Tano Barth, Hadrien Mangeat et Audrey Pion**

Ont présenté leur candidature dans le délai imparti :

- Me Marie-Laure Chèvre ;
- Me Syolene Fenaroli ;
- Me Fanny Roulet-Tribolet.

Ces candidates se présentent devant l'assemblée.

Le nombre de candidates correspondant au nombre de postes vacants, les trois candidates sont élues par acclamation.

Le Premier Secrétaire les félicite.

## 4. **Élection de cinq Secrétaires avocats stagiaires en remplacement de Mes Alicia Cornet, Audrey Eigenmann, Romain Giovanola, Shirine Rossi et Benjamin Stockhammer**

Ont présenté leur candidature dans le délai imparti :

- Me Coralie Dorthe ;
- Me Michael Netter ;
- Me Grégoire de Raemy ;
- Me Adrien Schneeberger ;
- Me Sévane Tadevossian.

Ces cinq candidats se présentent devant l'assemblée.

Le nombre de candidats correspondant au nombre de postes vacants, les cinq candidats sont élus par acclamation.

Le Premier Secrétaire les félicite.

**5. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du Jeune Barreau du 22 avril 2021**

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 avril 2021 a été communiqué aux membres du Jeune Barreau par courrier électronique le 11 avril 2022.

Le Premier Secrétaire demande à l'assemblée si quelqu'un désire s'exprimer ou faire d'éventuelles critiques ou remarques. Personne ne se manifeste.

Le procès-verbal est adopté par acclamation.

**6. Divers**

Personne n'ayant de remarques à formuler, le Premier Secrétaire remercie M. Jeremy Spierer, photographe, puis clôt l'assemblée générale ordinaire du Jeune Barreau.

La séance est levée à 20h35.